

Stages - Santé environnementale, y compris les séminaires transversaux

Titulaire

Catherine BOULAND (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

ENVI-L510

Crédits ECTS

10 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Autre campus et Hors campus ULB

Contenu du cours

Stage effectué, selon, dans des services publics, parastataux, d'intérêt général, des ONG ou des entreprises (de préférence de type « Seveso ») en rapport à la santé-environnement

Séminaires interprofessionnels incluant le patient partenaire

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Stage en santé environnementale: Donner une première expérience de multidisciplinarité en santé-environnement dans la réalité du travail de terrain.

Les séminaires de formation aux pratiques collaboratives incluant le patient partenaire (SFPCIPP) permettent de saisir l'importance des pratiques collaboratives interprofessionnelles et du partenariat patient dans le secteur de la santé publique. Les étudiants qui participent à cette activité : Santé Publique, Médecins, Pharmaciens, Kinésithérapeutes, Ostéopathes, Infirmiers, Assistants Sociaux, Ergothérapeutes.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Stages dans des Institutions et/ou Entreprises concernant le domaine de la santé-environnement

Contribution au profil d'enseignement

[[table]]

Références, bibliographie et lectures recommandées

Nihil

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Hors campus ULB et Autre campus

Contact(s)

Séminaires interprofessionnels

Stages

Coordonnateur pédagogique pour la finalité de santé environnementale : Fanny Brunin fanny.brunin@ulb.be

Coordonnateur général des stages en santé publique: Rosalie Le Guilloux Rosalie.le.guilloux@ulb.be

Coordinateur de la finalité de santé environnementale: Catherine Bouland +32 2 555 40 27/20 catherine.bouland@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Portfolio et Présentation orale

Méthode(s) d'évaluation (complément)

AA stage : L'évaluation est réalisée à partir des éléments suivants : rapport de stage, présentation orale, évaluation par le maître de stage, évaluation par le stagiaire et autonomie dans la recherche et la réalisation du stage. L'évaluation est faite par le coordonnateur de la finalité sur base de l'avis du maître de stage et des éléments repris ci-dessus à l'issue de la présentation orale devant un jury.

AA séminaires interprofessionnels incluant le patient partenaire: Note individuelle sur base des éléments suivants: (présence aux deux séances 6pts par séance, devoirs postés 3pts, pré et post test 3pts et évaluation 2 pts)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'UE est créditée si la moyenne arithmétique pondérée des notes des différentes parties qui la composent est supérieure ou égale à 10. Toutefois, la note obtenue à chacune des parties doit être supérieure ou égale à 10 afin de s'assurer de l'acquis d'un socle minimum de compétences dans chacune d'elles.

La pondération entre les activités d'apprentissage est de 9/10 pour le stage et 1/10 pour les séminaires transversaux. La réalisation du stage est cautionnée par un rapport de stage (30%),

la présentation orale des activités et résultats du stage (30%), l'autonomie dans la recherche de stage, l'évaluation faite par le maître de stage et celle faite par le stagiaire (40%)

Si l'UE n'est pas créditée, et qu'au moins une note à l'une des parties est inférieure à 10, c'est la note la plus faible qui sera retenue pour l'ensemble de l'UE. Toute activité d'apprentissage non validée (note inférieure à 10/20) devra être représentée en seconde session (si demande de re-travail du rapport), ou l'année suivante (si séminaires transdisciplinaires et/ou stage non-validé).

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à l'école de Santé publique

MA-SAPU | Master en sciences de la santé publique | finalité Santé environnementale/bloc 2

